

Les Arts @ Genay
MARCHE DE LA CREATION
27 Mars 2011 – GENAY

- 1- Le Marché de la Création se déroulera à GENAY de 10h à 18h pour les visiteurs :
Sous la Halle du Franc Lyonnais, sur son parking et dans la salle St Exupéry.
- 2- Le "Marché de la Création" est une galerie réservée exclusivement aux créateurs d'expression artistique. Toute vente ou revente d'articles fabriqués en série ou importés est strictement interdite.
- 3- Inscriptions et sélection des candidatures :
 - 3.1 Les inscriptions sont à envoyer ou à déposer au plus tard le **7 Mars 2011** à l'Association "Les Arts @ Genay", accompagnées de 4 photos maximum des créations (hors reproduction de peinture)
 - 3.2 Chaque exposant devra préciser aux organisateurs, sur son bulletin d'inscription, le nombre de mètres linéaires qu'il souhaite réserver, ainsi qu'éventuellement le nombre de repas à réserver. Pour raison d'organisation, nous demandons aux participants de spécifier s'il y a une structure (portant haut....).
 - 3.3 Assurance : Chaque participant doit être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile spécifique à ce genre de manifestation. "Les Arts @ Genay" décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incident ou d'accident qui pourrait survenir lors de cette manifestation ou en cas de non-respect du règlement. Une copie de l'attestation d'assurance devra être jointe à la demande d'inscription.
 - 3.4 La sélection des dossiers se fera le 9 mars 2011, afin de préserver la qualité de notre marché, nous vous demandons de vous engager à ne présenter uniquement que le type d'articles choisis lors de votre inscription.
 - 3.5 Un numéro d'emplacement sera attribué et réservé à chaque exposant sélectionné. Nous apportons une étude attentive à chaque dossier afin d'attribuer à chacun la place la mieux adaptée.
 - 3.6 Les exposants, dont la candidature sera retenue, après la réunion du Jury, seront informés par mail ou par courrier postal.
 - 3.7 Les exposants, dont la candidature ne sera pas retenue, après la réunion du Jury, seront informés par courrier postal. Le dossier et le chèque seront retournés au candidat.
- 4- Règlement financier:
 - 4.1 Montant de l'inscription: le prix du mètre linéaire est fixé à 7€ sur 2 mètres de profondeur sous la Halle, à 8€ dans la salle St Exupéry et à 5€ sur le parking de la Halle.
 - 4.2 Le montant des réservations est à régler par chèque exclusivement, à l'ordre de : "Les Arts @ Genay", au moment de l'envoi du bulletin d'inscription, accompagné de vos photos.
 - 4.3 L'encaissement des chèques sera effectué le lendemain de la manifestation.
 - 4.4 En cas de désistement, dans les 15 jours précédant la date du Marché de la Création, le montant de l'inscription sera acquis à l'Association.
- 5- Jour du Marché de la Création:
 - 5.1 Les exposants devront se munir de tables ou portiques nécessaires. Aucun matériel ne sera fourni par l'Association "Les Arts @ Genay".
 - 5.2 L'arrivée des véhicules des exposants se fera à partir de 7h du matin. L'installation des stands devra être terminée à 10h.
 - 5.3 L'entrée des visiteurs est gratuite.
 - 5.4 Un bon pour café ou thé vous sera remis lors de votre arrivée
 - 5.5 Un repas est proposé au prix de 8,50 €.
 - 5.6 La clôture du Marché de la Création aura lieu à 18h.

Pour tout renseignement s'adresser à /

Martine Bergougnoux 09 77 51 58 82 (après 19 h) ou à Florence Veillerot 04 78 91 78 21

Mail: contact@lesartsagenay.com / www.lesartsagenay.com

**FICHE D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE LA CRÉATION
"LE PRINTEMPS DES ARTISTES"
GENAY - DIMANCHE 27 MARS 2011**

Pour participer à ce Marché de la Création, veuillez nous retourner ce coupon à l'adresse suivante :

Florence VEILLEROT - Les Arts @ Genay - 51, Rue des Terreaux - 69730 GENAY

Au plus tard le 7 Mars 2011.

Accompagné de :

- votre règlement par chèque à l'ordre de : Les Arts @ Genay
- une photocopie de votre attestation d'assurance (responsabilité civile ou professionnelle), obligatoire.
- photos de vos œuvres (4 photos maximum), indispensables pour le Jury et une **photo de votre stand** afin de faciliter le placement.
- une enveloppe timbrée à votre adresse.

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

NOM	
PRENOM	
ADRESSE COMPLETE	
TEL FIXE (uniquement - pas de n° de portable)	
ADRESSE MAIL	
ADRESSE DE VOTRE SITE INTERNET	
N° SIRET ou N° de Pièce d'Identité	
EMPLACEMENT RESERVE DE 2 M DE PROFONDEUR	
sous la Halle m/l. x 7 € le mètre linéaire = €
salle St Exupéry m/l. x 8 € le mètre linéaire = €
à l'extérieur de la Halle m/l. x 5 € le mètre linéaire = €
RESERVATION DE REPAS X 8,50 € le repas = €
TOTAL MONTANT DU CHEQUE A L'ORDRE / LES ARTS A GENAY	TOTAL..... €

J'ai besoin d'un reçu oui non

OBJETS EXPOSES :

.....

.....

J'accepte le règlement et je m'engage à n'exposer que les pièces que j'ai présentées lors de mon inscription.

Fait à Le 2011

SIGNATURE: